

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/11/2014 – Convocation du 18 novembre 2014

Compte rendu affiché le 5 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Claire POINT, Christine PERRIN ESSERTAISE par Maria DA SILVA PIRES.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks

Le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement, par son article 2 applicable à compter du 3 novembre 2014, modifie les règles de représentation de la commune précédemment en vigueur.

Désormais, la commune ne doit plus avoir qu'un seul représentant au lieu de deux précédemment. Elle indique en conséquence qu'il convient de désigner **1** représentant (et son suppléant) pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks, comme délégué de la commune de Neuville-Sur-Saône.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats des élections municipales du 30 mars 2014,
- **PROCEDE** à l'élection et constate les résultats suivants :
 - Votants : 28
 - Exprimés : 28 voix pour

Titulaire : Claire POINT (28 voix)

Suppléant : Alain MARTIN-RABAUD (28 voix)

- **DESIGNE** en conséquence **Claire POINT** en tant que délégué titulaire ; **Alain MARTIN-RABAUD** en tant que délégué suppléant pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks,
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 novembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/12/2014
- Publication ou affichage le 03/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.

